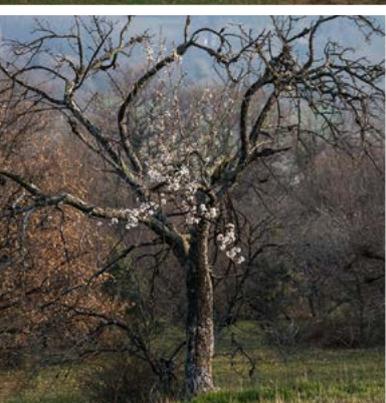
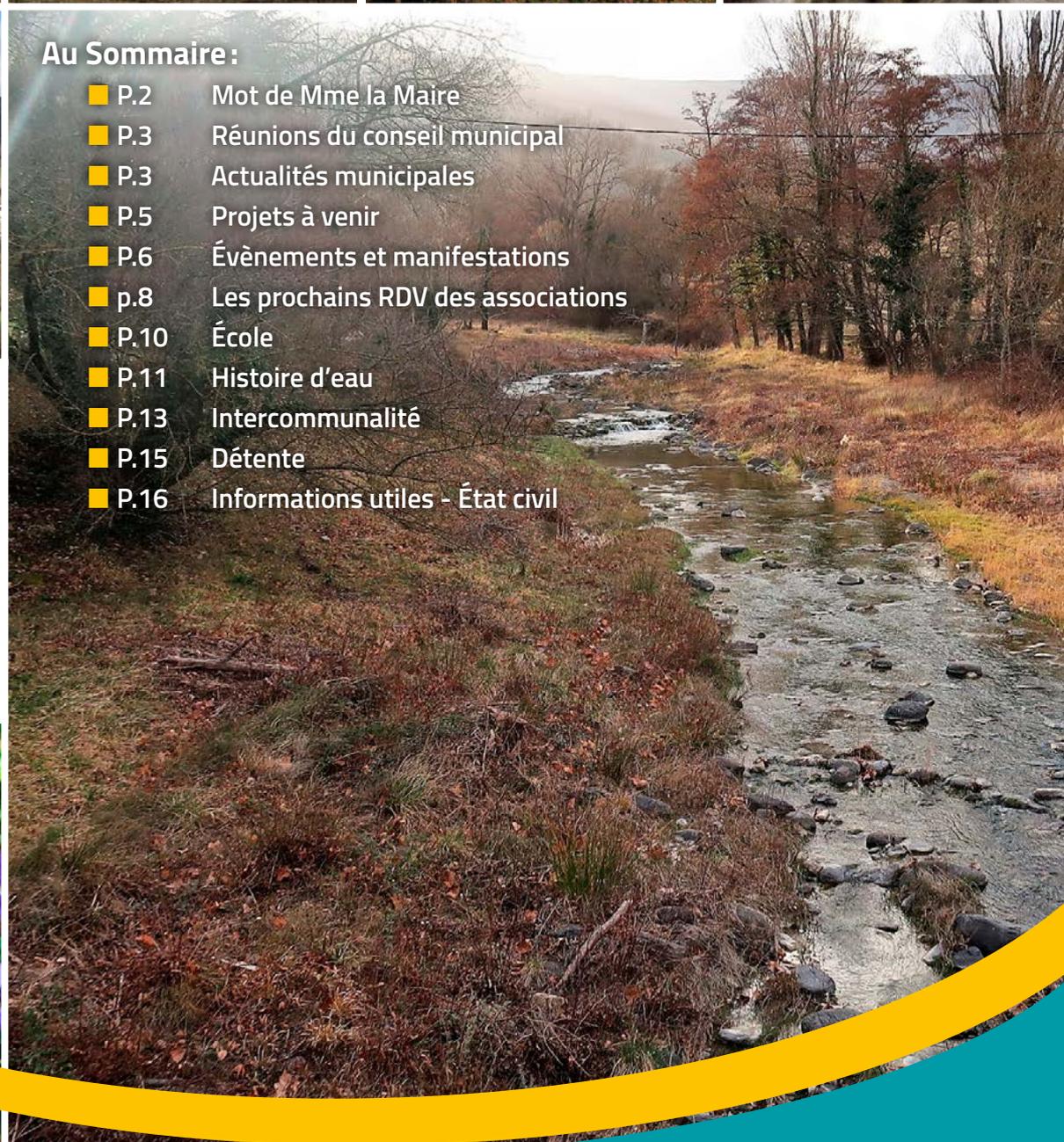


La gazette DU LAVEZON



Au Sommaire :

- P.2 Mot de Mme la Maire
- P.3 Réunions du conseil municipal
- P.3 Actualités municipales
- P.5 Projets à venir
- P.6 Évènements et manifestations
- p.8 Les prochains RDV des associations
- P.10 École
- P.11 Histoire d'eau
- P.13 Intercommunalité
- P.15 Détente
- P.16 Informations utiles - État civil



Mot de Mme la Maire

Chères Saint Martinoises, chers Saint Martinois,

Ce nouveau numéro de votre gazette précède le printemps et annonce, je l'espère très fort, des jours meilleurs puisque semble-t-il la situation sanitaire est moins préoccupante à l'heure où j'écris ces lignes.

Nous sommes tous épuisés, frustrés et parfois en repli sur nous-mêmes car depuis près de 2 ans nous vivons avec ce virus qui nous oblige à porter masques, à être à distance les uns des autres et à annuler quasiment tous les moments de convivialité.

Aussi je souhaite que les informations contenues dans ce journal démontrent que, malgré une situation compliquée, votre commune a réalisé de nombreuses actions et que cette dynamique va se poursuivre en 2022.

C'est pourquoi réuni en séminaire le 12 février dernier le conseil municipal a travaillé à sa feuille de route 2022, voici quelques actions en projet :

- Aménagement et mise en valeur des espaces publics du village,
- Chantiers de voirie pour 2022,
- Réflexion sur les chemins de randonnées,
- Renouvellement des rendez-vous conviviaux tels que la fête des associations et les marchés d'été et de Noël,
- Reconduction des réunions avec les habitants,
- Développement de l'information avec l'application INTRAMUROS,
- Poursuite du concours d'illuminations au moment des fêtes de fin d'année,
- Etc...

Par ailleurs les associations espèrent également relancer leurs activités mises en sommeil durant plusieurs mois. Vous trouverez les informations sur leurs projets dans ces pages. Le rôle des associations est essentiel pour notre commune car grâce à leurs offres d'animation diversifiées, elles contribuent à son attractivité et au lien social. Le long arrêt de leur activité a été dur à vivre pour tous. La crainte maintenant est de ne pas retrouver élan et motivation pour « relancer la machine ». Aussi, afin de soutenir les bénévoles qui s'investissent, je vous invite à participer nombreux aux animations qu'elles vont proposer ces prochains mois.

La vitalité de notre commune repose sur ses habitants, ses associations, ses élus et ses agents employés au service de notre collectivité. Au sein de ce journal un portrait vous permettra de faire (mieux) connaissance avec notre employé communal « multi tâches » puisqu'il est seul sur cette fonction.

Enfin je souhaite conclure cet éditorial en rendant hommage aux personnes qui nous ont quitté ces derniers mois et en assurant leurs familles de tout notre soutien.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Marie-Noëlle Laville, Maire

Réunions du conseil municipal

23 septembre 2021

- Présentation du rapport d'activité 2020 du SMOP
- Projet d'extension du périmètre du syndicat mixte d'eau potable Ouvèze-Payre (SMOP)
- Mise à disposition d'un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI)
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Cession d'un délaissé de voirie – portion de terrain sur lequel une terrasse a été construite il y a de nombreuses années à la Bastide
- Information sur le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)
- Désignation d'un référent PCAET pour la communauté de communes

10 novembre 2021

- Budget de fonctionnement de la commune, décision modificative N1
- Budget de fonctionnement assainissement, décision modificative N1
- Nouveau contrat d'assurance des risques statutaires des agents
- Dépenses à imputer au compte 623 « fêtes et cérémonies »
- Information du maire sur la commande d'une étude préliminaire visant à préparer un avant-projet sommaire pour la création-rénovation des espaces publics de la commune

16 décembre 2021

- Transfert de compétence « éclairage public » de la commune de Saint Martin sur Lavezon au SDE07
- Mandatement – dépenses d'investissement de l'année 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
- Déclassement de voirie – bretelle du chemin des plans au château et des Bouviers
- Motion de soutien « liaison ferroviaire Le Teil/Pont Saint Esprit/Nîmes avec desserte de la gare du Teil »
- Durée d'amortissement des immobilisations

27 janvier 2022

- Contrat d'adhésion assurance-chômage avec l'URSSAF
- Création d'un emploi permanent dans les communes de moins de 2000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément en indemnitaire)
- Révision « individualisée » des attributions de compensation des communes de Cruas et Meysse à compter de l'année 2022
- Demande de subvention pour la création et l'aménagement des espaces publics

Actualités municipales



Eric Boyer, notre « agent technique »

Eric Boyer est employé communal à temps plein depuis le 1^{er} novembre 2021. Il va pouvoir nous rendre de nombreux services !

D'où venez-vous ?

Je suis originaire de Coux, et j'habite à Saint Martin depuis 2001. Au départ, j'ai une formation de cuisinier ! J'ai travaillé pendant 17 ans en tant que cuisinier à la résidence les Peupliers au

Teil. Et puis j'ai accepté une place d'agent technique à Balazuc. En 2014, au moment du départ à la retraite de Boufel Chaïb, le Maire de l'époque, Jean Robert, m'a proposé un mi-temps en tant qu'agent technique à Saint Martin. J'ai tout de suite accepté et je suis ravi d'être à temps plein depuis le novembre dernier.

Qu'est-ce que votre passage à temps plein va changer ? Quelles sont vos principales missions ?

Mes missions sont très variées : je m'occupe des espaces verts, de l'entretien des bâtiments, de l'entretien de la voirie... Il y a du boulot ! Je suis surtout en contact avec Jean Arto qui me liste les tâches à faire. Comme je croise beaucoup d'habitants de la commune, parfois ce sont eux qui me remontent directement des besoins dont nous parlons ensuite à la Mairie afin d'y répondre au mieux. Ensuite je gère seul mon emploi du temps, c'est appréciable.

Grâce à ce temps plein, je vais pouvoir aller jusqu'au bout de mes tâches, sans les bâcler. J'aurai la possibilité de faire les choses correctement, sans va-vite.

Avez-vous des exemples de ce que vous avez déjà réalisé pour Saint Martin sur Lavezon ?

J'ai construit le socle de l'abri bus l'année dernière, j'ai réparé un muret dans la montée des Bouviers. Je m'occupe maintenant de la totalité de l'entretien des stations d'épurations (un entretien tous les 3 jours).

Est-ce que vous avez des loisirs ?

Je n'ai pas vraiment de loisirs mais j'ai 3 filles, de 12, 15 et 17 ans, et nous aimons les sorties en familles, les ballades. Je bricole aussi pas mal dans ma maison, dans la montée de Bouviers.

Aimeriez-vous dire un mot aux habitants ?

J'ai la chance d'avoir un métier qui me plaît, je suis très content d'être là. J'apprécie la confiance que la Mairie me témoigne et la liberté que j'ai dans mon travail. Si possible je resterai là jusqu'à ma retraite !

Actualités municipales

11 novembre 2021

La commémoration de l'armistice du 11 novembre a eu lieu auprès des monuments aux morts de Saint Pierre la Roche, du village de l'inférieur et du village du supérieur.

Après le dépôt de gerbes la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, a été faite. Dans ce message un hommage a été rendu au dernier compagnon de la libération Hubert GERMAIN décédé.

À l'issue de cette commémoration un apéritif a réuni les participants. Moment apprécié de tous qui n'avait pas pu être organisé l'année précédente en raison de la pandémie.



Santé de nos ponts et murs communaux

Saint Martin sur Lavezon a fait partie des 28 000 communes françaises pouvant bénéficier du service apporté par le **Programme National Ponts** inscrit au plan de relance décidé par le Gouvernement. Ce programme permet de bénéficier gratuitement d'une prestation d'ingénierie pour le recensement et une **évaluation préliminaire de l'état des ponts et murs de soutènement** de notre voirie communale. Nous avons donc répondu à cette offre.

Le recensement et la visite ont été réalisés les 31 janvier et 1er février par le bureau d'études INFRANEO qui intervient sous le pilotage et le contrôle du CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), établissement public de l'État.

Nous devrions recevoir ensuite un "Carnet de santé" pour chacun de nos ponts et murs visités. Nous communiquerons bien entendu cette étude dès que nous en aurons connaissance.

Opération broyat 2022

L'opération broyage des déchets verts effectuée en 2021 sera renouvelée cette année au printemps. Nous vous en communiquerons bientôt les formalités.

Régulation de la vitesse au centre du village

Afin d'augmenter la sécurité la vitesse est maintenant limitée à 30 km/h au niveau de la traversée du centre village. Des panneaux 30 ont été ajoutés aux entrées et sorties du village et un panneau pédagogique lumineux a été installé sur le mur de la salle communale.



Projets en cours et à venir

Voirie

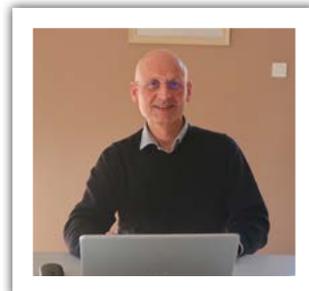
Comme nous l'avons détaillé dans la gazette de septembre 2021, le regroupement d'une dizaine de communes nous a permis de passer **un marché sur 3 ans**. En 2021 nous avons donc réalisé 2 chantiers :

- la réfection complète de la descente vers le chemin de la rivière
- le curage de nombreux fossés.

Courant mars la commission voirie programmera les travaux qui seront réalisés en 2022 compte tenu de l'état des routes, de leur fréquentation et de notre budget annuel consacré à la voirie.

D'autres travaux ont été réalisés par notre **agent communal** :

- Pendant 3 journées complètes, une opération de bouchage « des nids-de-poule » et ornières dans les divers quartiers et sur l'ensemble des routes communales (3 camions ont été utilisés)
- Sécuriser un petit pontet sur la route de la quinte et au bas du chemin des Audouars via l'inférieur.
- Refaire le mur autour de l'ossuaire du cimetière,
- Dernièrement réparation du parapet du pont au bas de la route des Bouviers.



PLU

L'enquête publique s'est tenue du 11 janvier au 11 février 2022. Le commissaire enquêteur, M. Jean-François EUVRARD, a été présent à la Mairie pendant 4 demi-journées. Cette enquête publique a bien marché, des personnes sont venues à chaque permanence, des écrits sont également parvenus à l'enquêteur. Son rapport sera communiqué fin mars / début avril sur le site internet de la Mairie. Le PLU sera ensuite validé en conseil municipal et applicable d'ici juin 2022.



Éclairage public

Les rencontres de quartier ont permis d'identifier des remarques concernant l'éclairage public. Après avoir rencontré le SDE07 (Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche) en charge de la maintenance, nous avons signés le transfert de compétence afin de bénéficier des subventions pour le remplacement des ballons fluorescents énergivores notamment à l'école et aux églises.

Les rencontres de quartier ont permis d'identifier des remarques concernant l'éclairage public. Après avoir rencontré le SDE07 (Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche) en charge de la maintenance, nous avons signés le transfert de compétence afin de bénéficier des subventions pour le remplacement des ballons fluorescents énergivores notamment à l'école et aux églises.

Concernant les demandes de modification (suppression et rajout d'éclairage), nous remercions par avance les habitants des différents hameaux de nous faire part de leur remarque sur ce point. En fonction de vos retours, nous réaliserons les devis et travaux conséquents. Merci de nous retourner vos demandes avant fin mars 2022.

Évènements et manifestations

Concours de Noël 2021

Quoi de plus festif pour Noël que de sublimer le village par des décorations...

Cette année la mairie a organisé le premier concours des illuminations et décorations de Noël afin de parfaire cet événement pour la plus grande joie des petits et des grands.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la reconduction de ce concours pour l'année 2022, un bulletin d'inscription vous sera remis en temps et en heure afin qu'il puisse y avoir le maximum d'inscrits.

Les lauréats de cette année ont été récompensés le 21 janvier en huis clos à la mairie. Merci à tous pour votre participation, les décorations étaient magnifiques !



1^{er} : Frédéric CARRETON



2^{ème} : Jean-Yves DURAND et Martine DUBEY



3^{ème} : Bernadette CLAUZEL



4^{ème} : Marie-Louise JAMMES



5^{ème} :
Ludovic FAURE et
Véronique TALAND

Réunions de quartier

Annoncées dans la précédente gazette, les réunions de quartier se sont déroulées dans une ambiance très positive et conviviale. 61 personnes ont participé à ces toutes premières rencontres de proximité souhaitées par l'équipe municipale. De nombreux sujets ont été abordés, quasiment similaires dans toutes les réunions.

Les questions soulevées sont les suivantes :

- X La sécurité routière sur la départementale route du Coiron, sur la départementale route de Saint Bazile mais aussi sur les routes communales qui desservent les hameaux. La vitesse excessive de certains usagers a été soulevée et les aménagements pour sécuriser automobilistes, cyclistes et piétons ont été évoqués. La question de la végétation qui gêne la visibilité aux abords des routes a été également évoquée,

- X La problématique des parkings dans le village et dans les hameaux,

- X Les difficultés récurrentes avec les réseaux téléphoniques fixes et portables et les questions liées à l'impossibilité d'alerter lorsqu'il n'y a plus de téléphone,

- X L'éclairage public : horaires d'éclairage, lampadaires non nécessaires dans certains lieux, lampadaires à prévoir ailleurs,

- X La rivière et son entretien,

- X Les chemins de randonnées.

Ces réunions ont été appréciées et il a été convenu de les reconduire une fois par an. Sans attendre ces rendez-vous annuels, certains sujets seront traités par des comités consultatifs constitués spécifiquement. Ces comités seront composés d'élus, de représentants associatifs, d'habitants.

Ainsi qu'indiqué ci-dessus, deux comités vont se mettre en place sur les sujets suivants :

- X La sécurité sur nos routes

- X Les promenades et les randonnées.

Vous êtes intéressés pour intégrer un de ces groupes ? Merci de prendre contact avec la mairie pour vous faire connaître.

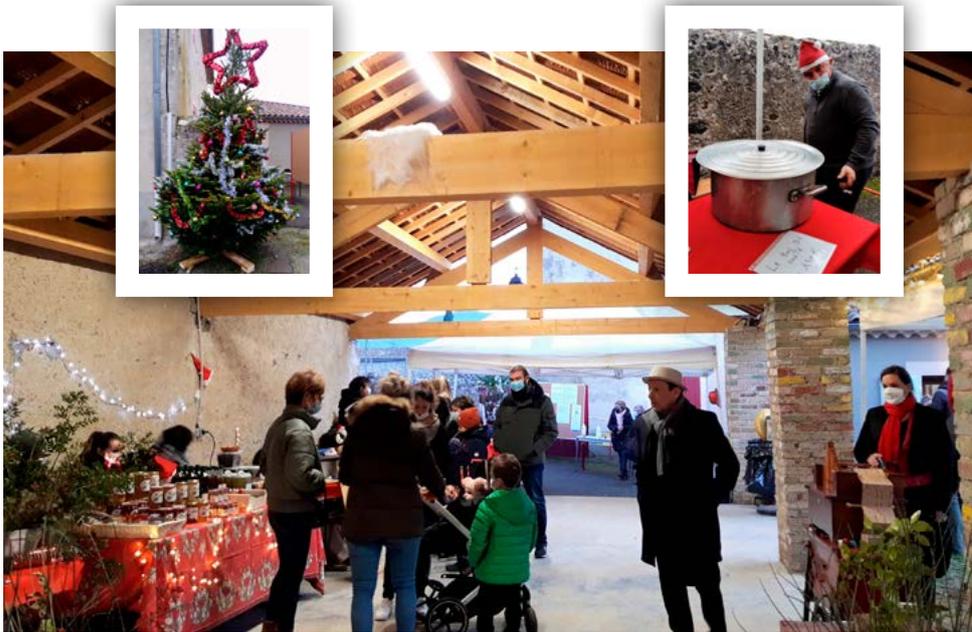
Évènements et manifestations > SUITE

Marché de Noël de St Martin

Le marché de Noël s'est déroulé sous le préau tout juste rénové, à l'abri des intempéries dans une ambiance chaleureuse. Vin chaud, soupe, crêpes, gaufres et brasero nous ont bien réchauffé, le tout accompagné de l'orgue de barbarie de la compagnie U. GOMINA « créateur d'espaces et d'atmosphères » qui a animé cet après-midi. Malgré le nombre d'exposants et de visiteurs moins élevé que prévu à cause des conditions sanitaires, nous avons tous passé un très bon moment.

Le marché d'été et le marché de Noël ont rythmé l'année 2021. Ils ont favorisé la reprise des liens entre les habitants et animé le centre du village par des moments conviviaux où exposants et visiteurs se sont retrouvés avec des animations musicales pour égayer ces temps privilégiés.

En 2022, nous renouvellerons ces deux marchés en espérant qu'aucune restriction sanitaire ne viendra gâcher ces manifestations qui fédèrent le plaisir de la rencontre et des échanges.



Inauguration de la 3^{ème} salle de l'école et du préau

Vendredi 1er octobre nous avons eu le plaisir de recevoir Mme ARRIGHI, secrétaire générale de la préfecture, ainsi que Mmes MASSEBEUF et VIDAL, conseillères régionales. Elles ont visité les récentes réalisations financées grâce aux aides de l'état et de la région. Cette rencontre s'est clôturée par un temps de convivialité.



Point sur les recettes de la fête des associations et des marchés

La fête des associations a été créée en 2009 à l'initiative de quelques habitants avec une volonté de faire participer la plupart des associations de Saint Martin sur Lavezon. Généralement, cette fête, très conviviale, a lieu mi juin avec repas, musique et buvette. La recette de cette soirée constitue son budget dont les comptes sont gérés par l'association LAC.

Grâce au bénéfice, nous avons pu acheter du matériel commun à toutes les associations : Un frigo, une grande poêle, un réchaud, du matériel de musique, une tente-abri, une friteuse et un plancher pour l'estrade. On a également pu aménager le local (évier, chauffe-eau...) situé sous les escaliers à côté de la salle des associations. L'ensemble de ces achats représente un montant de 4057,99 euros.

Pour cause de crise sanitaire, il n'y a pas eu de fête organisée en 2020 et 2021 mais l'ensemble des associations a géré la buvette du marché d'été et du marché de Noël 2021 dont les bénéficiaires sont venus alimenter le compte de la fête des associations. Le solde du compte de la fête des associations est actuellement de 2058,59 euros.

Cette année, nous comptons bien organiser cette manifestation afin de réunir à nouveau les habitants du village et des alentours. **Nous vous donnons donc rendez-vous le 25 juin !**



Évènements et manifestations > SUITE

Les cafés littéraires

Dans le cadre de la 26ème édition des cafés littéraires, Saint Martin sur Lavezon a accueilli une comédienne de la Compagnie La Ligne pour une lecture d'extraits des livres de la sélection, en amont du festival. Le 18 septembre à 10h30 nous étions donc sous le préau avec un beau soleil pour écouter Maia Jarville nous donner envie de lire quelques livres.



Motocamp à Saint Martin

Le moto club du Teil organise un rassemblement motocycliste comptant pour le Championnat International de Tourisme Motocycliste. Cette manifestation dénommée Motocamp, compte 200 à 400 motards de toute l'Europe et est déclarée en préfecture. La sortie touristique du Motocamp passera à Saint Martin sur Lavezon **les mardi 7 et mercredi 8 juin**. La sortie sera encadrée dans le respect de la sécurité routière.

À noter dans vos agendas :

■ Préalables d'Alba

Les Préalables font du chemin, elles arpentent la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron en colportant le cirque sous toutes ses formes au plus près de chez vous. Cette année ils auront lieu du 31 mai au 5 juin et s'installeront à Saint Martin pour deux soirées, **le 3 et 4 juin...** Réservez les dates dès maintenant ! Les informations détaillées sont à venir

■ Marché d'été

Le **21 juillet** aura lieu le 2ème marché d'été de Saint Martin sur Lavezon ! La formule sera la même que l'année dernière, des stands, de la musique et de la bonne humeur...

Les prochains RDV des associations

La Petite Boule Saint Martinoise

Amis pétanqueuses et pétanqueurs, après une année 2021 pleine de contrainte et d'annulation notre associatif a dû s'adapter au mieux face aux réglementations en vigueur. En ce début d'année, nous n'avons pas été en mesure d'organiser la galette des rois, mais c'est avec plein d'espoir que nous présentons le calendrier 2022 :

■ Samedi 5 mars :	Concours sociétaire + Casse-croûte	14H00
■ Samedi 16 avril :	Concours sociétaire + Casse-croûte	14H00
■ Samedi 14 mai :	Concours sociétaire + Casse-croûte	14H00
■ Samedi 28 mai :	Concours sociétaire assis + Repas dans la salle	14H00 / 19H00
■ Vendredi 8 juillet :	Concours sociétaire + Grillades	18H00
■ Samedi 6 août :	Méchoui	12H00
■ Samedi 17 septembre :	Maître joueur + Moules Frites	14H00
■ Samedi 29 octobre :	Bombine	19H00
■ Vendredi 9 décembre :	Assemblée générale	21H00
■ Samedi 7 janvier 2023 :	Galette des rois	20H30

Vous pouvez dès à présent nous faire parvenir vos licences pour validation et les cartes sont aussi disponibles auprès du trésorier ou du président.

Tarifs 2022 : licences 50€, carte de membre 15€.

À très bientôt sur les terrains de boules ou ailleurs.

Fête des associations de Saint Martin sur Lavezon
La fête des associations est de retour, elle se tiendra cette année le samedi 25 juin. Plus d'informations à venir.
Venez nombreux !

Les prochains RDV des associations > SUITE

Tisse ta toile

Voici les projets de l'association Tisse Ta Toile pour 2022 :

- Dimanche 10 avril à 10h30: Assemblée Générale ouverte à tous, suivie d'un repas partagé.
- Mercredi 4 mai à 20h: Conférence sur le thème « Stress, fatigue, manque d'énergie, sommeil difficile... Et si des solutions se trouvaient dans nos assiettes? » présentée par Aurianne Devaux Naturopathe.
- Samedi 14 mai (21 mai en cas de mauvais temps): découverte des plantes sauvages comestibles avec Anne.
- Samedi 11 juin: participation à la 2^{ème} « Fête de la Nature » à Meysse.
- Au mois de juin et septembre: balades proposées par Christophe.
- À l'automne: fabrication d'un nichoir et atelier « cuisine végétarienne »

En attendant de se retrouver vous pouvez consulter notre site:

www.tissetatoile.com



Une « **cabane à dons** » est installée depuis octobre dernier.

Elle se situe devant l'école car elle est destinée aux enfants mais chacun peut y participer en venant y déposer ou prendre des objets propres et en bon état pour ses enfants ou petits-enfants!

Cette cabane a été réalisée par l'association Tisse Ta Toile avec des matériaux de récupération.

C'est une invitation à partager et à faire circuler ... Venez la découvrir!

Loisirs Animations Culture du Lavezon (L.A.C.)

Suite à l'Assemblée Générale du LAC du 26 novembre 2021 le nouveau bureau a été élu :

- Présidente: Laurence Boissier
- Président-es adjoints: Boufel Chaïb et Mado Robert
- Trésorière: Isabelle Saimmaine
- Trésorière adjointe: Mauricette Morel
- Secrétaire: Martine Gérard

Concernant les activités, le LAC a repris La GYM Le mercredi de 18h45 à 20h, La MARCHÉ le lundi de 13h30 à 18h et le QI GONG le jeudi de 10h à 11h30.

Une réunion est prévue vendredi 18 mars pour programmer les prochaines animations: accueil de spectacles, d'auteurs, sorties, animations familiales... Vous en saurez plus bientôt!

L'adhésion est de 6 euros.

Toutes les personnes qui souhaitent participer à nos activités peuvent contacter:

Maryse au 06 35 93 97 16
ou Laurence 06 63 33 52 68

L'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.)

Pendant ce premier trimestre l'APE organisera les événements suivants:

- Vendredi 15 avril: Carnaval avec un défilé dans les rues du village après l'école suivi d'un goûter
- Samedi 30 avril: Fête des fleurs
- Fin juin/début juillet: Fête de l'école/kermesse

À bientôt!

Ensembles et solidaires

Les activités sont en suspens tant que la situation sanitaire reste préoccupante et que la nécessité de disposer du PASS vaccinal pour participer aux animations est maintenue.

Festi échanges

En raison du manque de visibilité sur la situation sanitaire les responsables de l'association ont décidé de ne pas organiser de festival cet été, la charge de travail, de préparation et le risque financier étant trop importants si un retour de la pandémie oblige à annuler ce type de manifestation

Impact de la pandémie sur l'école

Les conditions sanitaires perturbent toujours la vie de l'école qui continue d'avoir des horaires décalés pour les deux classes afin que les groupes ne se croisent pas. Malgré les quelques cas positifs apparus parmi les élèves, l'école a gardé ses portes ouvertes et les enfants s'habituent aux autotests et aux masques. Les enfants confinés bénéficient de travail à la maison pour garder le même niveau que leurs camarades. Vivement la fin de cette période!

En attendant, la Mairie a renouvelé son offre de masques aux enfants et a fourni des capteurs de CO2 dans les deux classes.

Intervenant musique

Chaque année la commune offre l'intervention musicale à l'école. Les élèves bénéficient ainsi chaque semaine d'une animation d'1/2h par classe par un intervenant musical. Cette année, il s'agit de Frédéric Schaeffer qui vient à l'école le lundi matin.

D'où venez-vous et quel est votre parcours ?

J'habite au Teil. Je suis intervenant musical, employé par la fédération nationale des CMR (centres musicaux ruraux) depuis plus de 20 ans.

[Cette association, créée à la fin de la 2nd guerre mondiale, a pour but de favoriser l'accès à la musique pour tous. Les CMR s'engagent au quotidien pour la pratique de la musique et l'acquisition d'apprentissages. Inscrits dans les mouvements d'éducation populaire, ils contribuent par leurs actions « au vivre ensemble », au partage d'une même culture, à l'éducation à la citoyenneté ou encore à l'éveil du sens critique. Plus d'info : www.lescmr.fr]

Pour ma part j'interviens dans les écoles. Je suis également professeur de guitare.

Comment se passent les animations avec les enfants ?

Depuis quelques années l'éducation nationale autorise au maximum 1/2h de musique par classe par semaine. Pour les plus petits cela convient, mais pour les plus grands c'est un peu court! Chaque classe de l'école a donc 1/2h de musique le lundi matin. De 10h45 à 11h15 pour les petits puis de 11h15 à 11h45 pour les grands. L'intervention musicale se fait dans l'entrée pour les petits et dans la 3ème salle pour les grands. Ce n'est pas au même endroit car les 2 groupes ne doivent pas se croiser! (à cause des mesures sanitaires)

Avez-vous un thème cette année? Que faites-vous pendant l'animation ?

Oui, chaque classe a le sien, je suis celui de l'enseignant.

Pour la classe des petits: la nourriture. Avec eux je fais des chants, des danses et des percussions (surtout corpo-

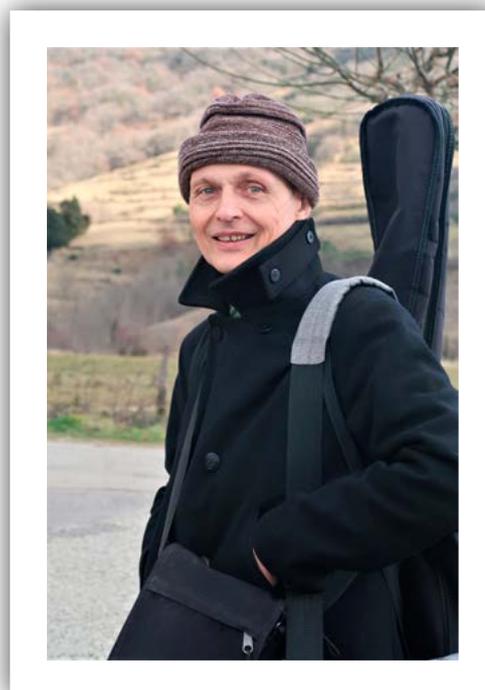
relles). En ce moment nous préparons un sketch avec les CP et grandes sections et je fais surtout des chants et percussions avec les plus petits.

Pour la classe des grands: le tour du monde. Avec eux aussi je fais des chants, danses et percussions (avec quelques instruments) et aussi de l'écoute. Nous faisons un tour du monde des musiques, de l'Europe à l'Asie en passant par la Russie, l'Amérique du nord (blues, jazz, swing...), l'Amérique du sud...

Nous préparerons un spectacle pour la fête de l'école, si nous avons la chance de la faire cette année!

Faites-vous de la musique à côté? (groupe...)

Entre 20 et 30 ans, j'ai joué dans des groupes comme guitariste (guitare sèche et électrique). Le 1er était un groupe de musique grunge à Montpellier qui s'appelait « Mixe Party ». Le 2ème groupe était plus de la chanson française un peu rock, « Luna Park », dans le coin. Tout ça me manque un peu!





Histoire d'eau

Au début du siècle dernier (**1900**) l'eau de la **source de Champaux-Cougourdas** est canalisée jusqu'à Saint Martin. D'abord en canalisation type « terail » en fibre elle ne résiste pas à la destruction par les racines. 10 ans plus tard elle a été remplacée avec des tuyaux fonte pour alimenter plusieurs points d'eau : place du champ de mars, rue des plans, sur la placette, et au verger.

Dans les années **1950/1960** arrive l'eau de la **source des Morées** depuis St Pierre la Roche avec, en 1968, la construction du château d'eau de l'église qui permet l'extension vers le hameau de la Bastide et le quartier de la rivière. Tous ces travaux sont réalisés en grande partie par les habitants (on ne parlait pas encore de travaux participatifs), le matériel et les fournitures étant fournis par la municipalité.

En **1965** le **Syndicat des eaux de la vallée du Lavezon** est créé par les communes de Saint Pierre la Roche et Saint Martin le Supérieur, rejoint plus tard par l'Inférieur. Le fermage est confié à la SAUR qui assure l'assistance technique, le traitement de l'eau, la recherche des fuites, le relevé des compteurs et la facturation, mais le financement des travaux est à la charge du syndicat dont les ressources sont très, très faibles. Il a donc besoin de l'aide des communes et a recours à des emprunts longue durée.

L'ensemble du réseau est alimenté par 4 sources :

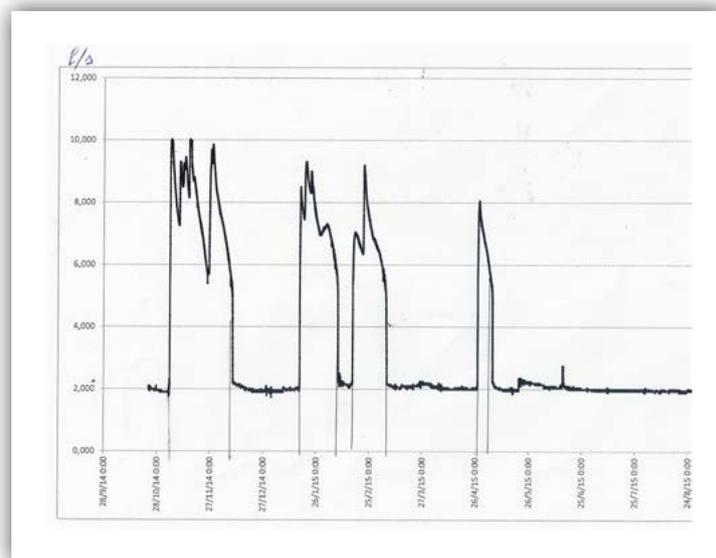
- Morées et Vernet sur St Pierre
- Chanpaux- Cougourdas et Monoprat-les Bouviers sur St Martin

Les débits et la qualité de l'eau sont très différents d'une source à l'autre.

Après plusieurs demandes, les communes ont pu adhérer au **Syndicat des Eaux d'Ouvèze-Payre** à partir du **1er janvier 2018** avec le transfert du passif et de l'actif du syndicat des eaux de la vallée du Lavezon.

Pour cela, une mise à niveau technique est à faire, nécessitant de forts investissements (environ 440 000 € HT).

La **source des Morées** est une source abondante, de qualité, régulière comme le montre le relevé effectué en continu à raison d'une mesure toutes les 10 minutes du 28 septembre 2014 au 24 août 2015 avec un débit jamais inférieur à 2 - 2,2 litres/seconde soit une production annuelle de 70 à 75 000 m³ par an, environ le triple de la consommation facturée.



De nombreux travaux ont été réalisés pour ne prélever à la source uniquement la quantité d'eau nécessaire.

Fin 2022 la source des Morées alimentera l'ensemble des abonnés des deux communes de la vallée à l'exception du quartier des Molières à St Pierre la Roche.

Depuis 2018 de nombreux travaux ont été réalisés :

- Aménagement de la source des Morées avec création d'un réservoir tampon pour assurer la régularité du service sur les quartiers de St Pierre la Roche et Aubespy,
- Renouvellement complet de la canalisation des Morées à Chambeyzon pour accepter de fortes pressions, et ainsi ne prélever à la source uniquement la consommation nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.
- Le contrôle par télégestion du niveau des réservoirs stratégiques,
- Équipement de compteurs émetteurs permettant une relève depuis l'extérieur des habitations depuis la bordure de route.

Histoire d'eau > SUITE

- Fin 2021 le réservoir de Cougourdas est relié par une canalisation directe depuis les Morées, la source de Champaud est abandonnée,
- D'ici fin 2022 le réservoir des Bouviers sera alimenté par le réseau principal depuis une station de pompage installée au bas des Bouviers.

Fin 2021 le Syndicat Mixte Ouvèze-Payre SMOP desservait 12037 abonnés pour facturer 1.312.255 m³ d'eau avec 426 kms de réseau.

La loi Notre impose aux Agglos, Communautés de communes de prendre la compétence eau d'ici 2026. En 2020 l'agglomération de Privas (CAP-CA) a pris en régie dans un premier temps le service de l'eau et a souhaité ensuite adhérer pour 17 communes de son territoire au syndicat SMOP et cela dès le **1er janvier 2022**. À compter de cette date ce nouvel ensemble change de nom pour devenir « **SYDEO** », service public de l'eau-cœur d'Ardèche.

sydeo
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
CŒUR D'ARDECHE



Pour l'ensemble des abonnés de nos vallées du Lavezon et du Rieutord la relation avec le service de l'eau est maintenue: accueil, numéro de téléphone 04 75 63 81 29, espace en ligne sur www.sydeo.fr

Pour aller vers une harmonisation des tarifs pour l'ensemble des abonnés « SYDEO » dans les années à venir, dès 2022 pour les abonnés de nos deux vallées l'abonnement annuel va passer de **160,78€ à 130€ HT**.

Le syndicat SYDEO compte à ce jour 22 879 abonnés avec un réseau de 805 kms pour distribuer 3.343.000 m³ d'eau par an.

NB: Pour faire cet historique de l'eau sur notre territoire nous avons eu recours à la mémoire d'un ancien président du Syndicat du Lavezon, Roger Robert (président de 2000 à 2008).



Intercommunalité

Soyons connectés !
 AVEC L'APPLICATION
INTRAMUROS

Restez informé & suivez les actualités
 de votre commune **SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON**

Disponible sur App Store
 DISPONIBLE SUR Google Play



Alba-la-Romaine, Aubignas, Baix, Cruas, Meysse, Le Teil, Rochemaure, St-Bauzile, St-Lager-Bressac, St-Martin-sur-Lavezon, St-Pierre-la-Roche, St-Symphorien-sous-Chomérac, St-Thomé, St-Vincent-de-Barrès, Valvignères

Intramuros

Après le site internet de la commune (www.saintmartinsurlavezon.fr), le site internet pour favoriser le commerce local (www.choisirardecherhonecoiron.fr), une nouvelle application mobile a vu le jour : **Intramuros**. Il s'agit d'une application mutualisée entre les 15 communes et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron à télécharger sur son smartphone. Gratuite pour les usagers, elle donne accès à l'information de sa commune et des alentours selon ses centres d'intérêt. Vous pouvez ainsi recevoir des alertes directement sur votre smartphone, accéder au journal de la commune, aux événements d'Ardèche Rhône Coiron et aux attraits touristiques.



23 mars 2022 Une journée pour parler prévention

De 10h à 16h, sur le parking en face de l'Épicerie.

Une journée consacrée à la prévention globale et diversifiée est organisée le 23 mars prochain à Saint-Martin-sur-Lavezon en Ardèche. Afin de vous offrir des solutions pour un quotidien adapté, la Commune de Saint-Martin et ses partenaires la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, Atouts prévention Rhône Alpes, et le Comité Drôme Ardèchesport en milieu rural vous proposent une journée d'activités ludiques et d'ateliers d'information autour des questions de l'autonomie dans le logement, de la santé, de l'activité sportive et de loisirs.

Sous l'angle de la prévention, venez découvrir des services adaptés à destination des seniors, des aidants, des personnes en situation de handicap.

S'informer, se retrouver, échanger, bouger ensemble, c'est essentiel pour bien vivre sa retraite

Atouts Prévention propose un atelier pour aborder des sujets variés comme le passage à la retraite, la mémoire, l'activité physique, le sommeil, la nutrition, le stress...

Les caisses de retraite s'associent pour vous présenter les offres et recueillir les besoins et demandes de mise en place d'actions sur le territoire.

En route pour les travaux

Aménagé en appartement avec salle de bains et cuisine, le **Truck Soliha** est un camion proposant un espace d'information et de démonstration des aménagements possibles pour faciliter le quotidien. Vous serez informés sur les bonnes pratiques et bons gestes afin de mieux anticiper les besoins d'aménagement de votre logement et de sécuriser plus efficacement votre domicile et y rester longtemps.

Pour mener ces travaux, des aides sont à votre disposition. L'équipe de SolihaDrôme sera à votre disposition pour vous guider vers les aides répondant à votre projet.



Le sport partout

L'initiative Mobil'Sport du Comité Drôme Ardèche sport en milieu rural animera un atelier ludique de sensibilisation à l'activité physique adaptée aux seniors dans une optique globale de sport-santé.

Des nouvelles sur l'évolution de la gestion des déchets

La Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC) se compose de 15 communes avec une population de 23 139 habitants. Chaque habitant produit **292 kg/an** d'ordures ménagères résiduelles soit 6 756 tonnes pour l'ensemble de la population. Ces ordures ménagères résiduelles (OMR) sont enfouies ou incinérées.

Des efforts sont donc à fournir pour réduire les tonnages d'ordures ménagères enfouies. Le service, financé par le budget général de la CC ARC, représentait un budget de 2 385 727€ en 2020.

L'augmentation des taxes et du coût du traitement des ordures ménagères résiduelles conjuguée à l'augmentation de la production de ces déchets incite la CCARC à s'engager toujours plus dans une démarche de réduction des tonnages des déchets à traiter par la collectivité tout en améliorant la maîtrise des coûts de gestion des déchets.

Ainsi, elle souhaite étudier la mise en œuvre d'une tarification incitative (TI) au sein de son territoire ainsi qu'un dispositif permettant de séparer les bio-déchets des ordures ménagères résiduelles comme la loi l'impose à partir du 01/01/2024 :

- Pour les bio-déchets, la CCARC va gérer la vente des **composteurs individuels** (25 €) et le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) la mise en place de **composteurs collectifs** sur les communes à habitats resserrés. L'association Compost et Territoires mandatée par le SYPP accompagnera cette mise en place par la formation et les engagements des particuliers et des communes.
- La CCARC va installer également **des colonnes cartons** sur chaque commune pour faciliter sa collecte. À Saint-Martin, elle sera située au point de collecte du village, au printemps prochain.

Pour rappel, nous tenons toujours à votre disposition « **le kit tri sélectif** » à la mairie qui se compose : du flyer explicatif, du sac et de l'étiquette à coller sur la boîte aux lettres.

Nous envisageons de proposer une nouvelle distribution aux beaux jours. À bientôt !



Rappel : Espace média « France Services » à Meysse

Ouvert il y a tout juste un an, le service « France services » situé 1 place de la mairie à Meysse vous propose gratuitement un accueil personnalisé pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.

Il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone au **04 75 52 53 74** ou par mail : **franceservices@meysse.com**

Pour plus de renseignements, vous pouvez aller sur le site de la mairie de Meysse : www.meysse.com et cliquer sur « France services » en haut à gauche.

1 Place de la Mairie
07400 MEYSSE

04.75.52.53.74

franceservices@meysse.com

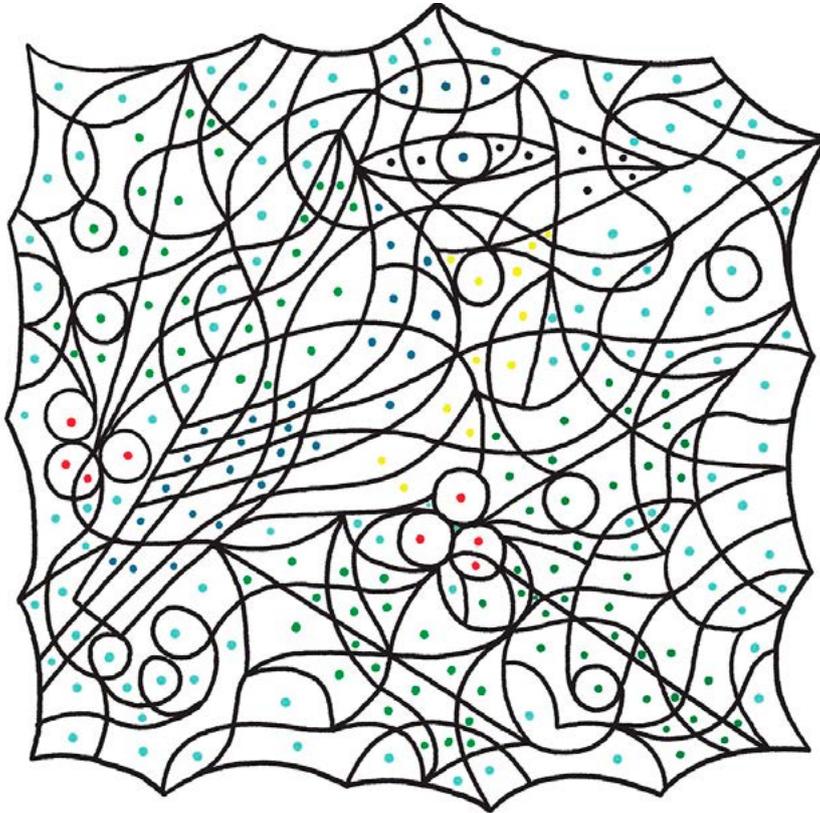
www.meysse.com

HORAIRE D'OUVERTURE SUR RENDEZ-VOUS

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h00 - 18h00
Mardi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h30 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	10h00 - 12h00	Fermé

Coloriage magique

Colorie à l'aide du code couleur et tu découvriras un petit oiseau très coloré qui vient souvent aux mangeoires. Connais-tu son nom ?



Mots fléchés

GENDARME A L'AUBE	CHAUDE DANS L'ARÈNE	TEXTILE ÉDENTÉ	LIMON	À DISPO- SITION DE L'ARMÉE JEU
LIVRE PESANT D'OR			MESSAGE RADIO DIPLOME	
			IDIOT METTRE DE L'IODE	
PAPE INNOCENT GÉNIE				RICHESSE DIVAGUER
				EN PLEIN COEUR
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT		FAUTE DE BALLE	SOUVERAIN TROIS SUISSES	
	FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE		
DÉCISION DE JUSTICE				ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
			VIVES EAUX	



Informations utiles

Mairie:

59 place du Champ de Mars
07400 St Martin sur Lavezon

Tél.: 04 75 52 98 48

Mail: mairie@saintmartinsurlavezon.fr

Site internet: www.saintmartinsurlavezon.fr

Facebook de la commune: www.facebook.com/lavezon07

Horaires d'ouverture du secrétariat au public:

lundi 13h30-16h
mardi 10h-12h
jeudi 10h-12h
vendredi 13h30-16h

Déchetteries:

- « Le Verseau » à Cruas

Horaires d'ouverture:

Du mardi au samedi 8h30-12h et 13h30-17h (fermé le jeudi matin)

- « Les barrières » à Alba-La-Romaine

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi 13h30-17h30
Le samedi 8h30-12h

- Le Teil:

Horaires d'ouverture:

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h (fermé le lundi matin)

Eau:

Urgence SYDEO: 04 75 63 81 29

Bibliothèque:

Horaires d'ouverture:

Mercredi 10h30-11h30

Samedi 10h-12h

Le 1^{er} vendredi du mois 16h15-17h

Fermé pendant les vacances scolaires

État civil depuis mi-sept. 2021

Naissances

3 bébés sont nés dans notre commune depuis début septembre 2021.

Bienvenue !

- Manel Gourlin le 22 septembre
- Calie Vierre le 1er octobre
- Emilia Estrada le 28 décembre

Décès

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris les décès de:

- Maurice Marnas le 3 janvier
- Laurent Lapierre le 18 janvier
- Ginette Nicolas le 31 janvier



Bulletin réalisé par l'équipe municipale. Contact: mairie@saintmartinsurlavezon.fr

Ressources photos: Tristan Zilberman pour la communauté de communes Barres-Coiron et équipe municipale.

Conception et impression: Impressions FOMBON Aubenas – IMPRIM'VERT